Image not found or type unknown

Détournement d'héritage

Par **Jacques34**, le **01/05/2013** à **17:21**

bonjour
la maison d'une tante a été vendue par sa tutrice et une partie du produit de cette vente est passée sur une assurance vie à 100 % pour elle et le reste , sur une autre assurance vie où il y avait plusieurs bénéficiaires mais deux héritiers n'y figuraient pas .est ce que le mot : **détournement** : convient bien pour ce cas

cette tante était dans une unité Alzheimer et nous ne pouvons pas avoir le relevé de patrimoine à la prise de tutelle et à la sortie , tout ou presque a disparu .

nous supposons que la tutrice avait procuration sur ses comptes avant d'être tutrice . comment avoir accès à toutes les opérations effectuées depuis le début de la procuration jusqu'au décès de la protégée

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés